

**Province de Québec
M.R.C. de Témiscouata
DÉGELIS**

7 octobre 2024

Séance régulière du conseil municipal tenue au lieu ordinaire des délibérations, lundi le 7 octobre 2024 à 19:00 heures.

Présences

SONT PRÉSENTS :

Mme Linda Bergeron, M. Olivier Lemay, Mme Brigitte Morin, M. Richard Bard, Mme Lucienne Lagacé et M. Bernard Caron, tous membres du conseil municipal et formant quorum sous la présidence de M. Gustave Pelletier, maire.

Assistent également à la réunion, M. Sébastien Bourgault, directeur général & greffier, Mme Véronique Morneau, trésorière, ainsi que cinq (5) citoyens.

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté, et qu'il demeure ouvert.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241001-7999**

Points d'information :

1. Tirages – location de salle (temps des fêtes) : Aucun tirage n'est nécessaire pour l'attribution des locations de salle durant la période des fêtes; toutes les demandes ont été comblées.

2. FQM (TECQ) : La FQM (Fédération québécoise des municipalités) réclame une révision de la contribution fédérale à la suite de l'annonce du renouvellement du programme de la TECQ et de la diminution des budgets disponibles.
3. Embarque BSL : Une nouvelle plateforme de mobilité en ligne appelée **Embarque Bas-Saint-Laurent** voit le jour grâce à la mobilisation et à la concertation de plusieurs partenaires régionaux. Cette plateforme offre un service de covoiturage à toute personne habitant ou visitant la région du Bas-Saint-Laurent. Cette option de transport plus économique, écologique et socialement responsable est facile à utiliser, et l'inscription est gratuite.

Toutefois, le maire explique que dans un avenir rapproché, la viabilité de ce projet dépendra de l'obtention de sources de financement. La TREM (Table régionale des élu(e)s municipaux) espère trouver des solutions avec les instances gouvernementales concernées.

Période de questions :

Aucune question.

Procès-verbal	<p>IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du 3 septembre 2024, tel que rédigé. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241002-8000</p>
Comptes	<p>La liste des comptes du mois de septembre 2024 au montant de 392 908,52 \$ est déposée.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement que la liste des comptes de septembre 2024 s'élevant à 392 908,52 \$ soit et est acceptée, et que leurs paiements soient autorisés. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241003-8000</p>
Déboursés	<p>La liste des déboursés de septembre 2024 est déposée au montant de 120 215,36 \$.</p> <p>IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et résolu unanimement que la liste des déboursés de septembre 2024 au montant de 120 215,36 \$ soit et est acceptée. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241004-8000</p>
Certificat de disponibilité	<p><u>Dépôt du certificat de disponibilité :</u></p> <p>Je soussigné, Véronique Morneau, trésorière, certifie par les présentes que la ville de Dégelis possède les fonds nécessaires pour couvrir les dépenses autorisées ci-dessus.</p> <p>_____</p> <p>Véronique Morneau, trésorière</p> <p><u>CORRESPONDANCE :</u></p>
MAMH – E/F 2023	<p>a) Le ministère des Affaires municipales relève que dans le rapport de l'auditeur accompagnant les états financiers de la ville au 31 décembre 2023, il est indiqué que ceux-ci comportent une opinion avec réserve. Ainsi, le MAMH demande que les prochains états financiers présentent une image fidèle et conforme aux normes comptables du secteur public.</p>
La Grande semaine des tout-petits 2024	<p>b) La ville de Dégelis proclamera la Grande semaine des tout-petits (GSTP) qui se tiendra du 18 au 24 novembre 2024. Une invitation sera donc lancée aux garderies pour assister à la levée d'un drapeau devant l'hôtel de ville, lundi le 18 novembre.</p>

CONSIDÉRANT que la neuvième édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP) se tiendra du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que tous les enfants devraient avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égard aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT que cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement*;

CONSIDÉRANT que la Grande semaine des tout-petits a pour principaux objectifs :

- D'informer sur l'état de bien-être des tout-petits;
- De sensibiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société aux bienfaits et aux retombées de mesures et d'actions collectives en petite enfance et en périnatalité;
- De mobiliser les acteurs et actrices de tous les secteurs de la société sur l'importance d'agir tôt;
- De mettre en place des conditions assurant le succès de la mise en œuvre de programmes ou de politiques publiques favorables au développement des tout-petits et de leur famille.

CONSIDÉRANT que les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

CONSIDÉRANT que les municipalités comme gouvernement de proximité ont pour mandat de soutenir les organismes du milieu venant en aide aux jeunes familles;

CONSIDÉRANT que les villes ont le pouvoir d'agir en élaborant des programmes et des politiques destinés à cette clientèle pour offrir des services adaptés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement :

QUE ce conseil autorise le maire à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, *la Grande semaine des tout-petits!*

QUE ce conseil autorise le maire à procéder à la levée du drapeau de la Grande semaine des tout-petits, et invite les membres du conseil à porter le carré-doudou le lundi 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de GSTP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241005-8001

Salon des artistes
& artisans

- c) Invitation de l'Association des arts du Témiscouata à participer à la 15e édition du Salon des artistes et artisans qui aura lieu les 8, 9 & 10 novembre prochain au Centre communautaire Dégelis.

MTMD

- d) Le ministère des Transports et de la Mobilité durable donne suite à une rencontre qui a eu lieu le 29 août dernier concernant des demandes de la municipalité concernant les limites de vitesse dans certains secteurs de la ville. Suite à des analyses, le MTQ accepte certains changements, tels que :
- Diminution de la limite de vitesse à 50 km/h dans un secteur de la route 295 (camping/plage) de mai à octobre;
 - Nouvelle signalisation au printemps 2025;
 - Pose de bornes limitatives et de panneaux « Passage pour piétons » dans le secteur du camping/plage.

Serv. informatiques
Comm. scolaire

- e) Le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs informe la ville de Dégelis que le contrat d'hébergement de son serveur informatique qui prendra fin le 31 décembre 2023 ne sera pas renouvelé dans sa forme actuelle. Un nouveau projet de contrat lui sera soumis au cours de l'automne.

Adhésion UMQ	<p>f) IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement de ne pas renouveler l'adhésion de la ville de Dégelis à l'Union des municipalités du Québec. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241006-8002</p>
Prog. d'aide Voirie locale	<p>g) Le ministère des Transports et de la Mobilité durable annonce une aide financière de 5 100 \$ à la ville de Dégelis dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet Double vocation (rue Baseley).</p>
Avis de motion Règl. 757	<p>La conseillère, Mme Lucienne Lagacé, donne un AVIS DE MOTION qu'il sera adopté, lors d'une séance ultérieure, le règlement #757 visant à créer un programme de mise aux normes des installations septiques.</p>
	<hr style="width: 30%; margin: 0 auto;"/> <p>Mme Lucienne Lagacé, conseillère</p>
Règl. 757 Dépôt /Projet	<p>Il est, par la présente, déposé par la conseillère, Mme Lucienne Lagacé, le projet de règlement numéro 757 visant à créer un programme de mise aux normes des installations septiques, et demande dispense de lecture, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil, lequel projet est adopté par le Conseil municipal. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241007-8002</p>
Soumissions Revêtement ext. & cheminée	<p>ATTENDU QUE la ville de Dégelis a demandé des soumissions pour finaliser les travaux de remplacement du revêtement extérieur de l'Hôtel de ville (portion OMH), ainsi que la pose d'une cheminée au Centre culturel Georges-Deschênes;</p> <p>ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été déposées dans les délais prescrits et qu'elles sont conformes au devis;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction Z-A-M Inc. 46 745 \$, taxes en sus • Construction J & P Dumont 28 000 \$, taxes en sus <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Caron et résolu unanimement d'accepter la soumission de Construction J & P Dumont au prix de 28 000,00 \$, taxes en sus, comme étant la soumission la plus basse conforme. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241008-8002</p>
Soumissions Complexe sportif	<p>ATTENDU QUE la ville de Dégelis a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures sportives, récréatives et de plein air (PAFIRSPA), pour procéder à la réfection du Complexe sportif extérieur;</p> <p>ATTENDU QUE pour la réalisation de ce projet, la ville doit embaucher une firme en ingénierie pour effectuer une étude préliminaire des travaux et une estimation des coûts;</p> <p>ATTENDU QUE la ville de Dégelis a reçu deux offres de services professionnels, soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tétra Tech 14 920 \$, taxes en sus • Stantec 17 029 \$, taxes en sus <p>EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Lemay et résolu unanimement d'embaucher la firme Tetra Tech au montant de 14 920 \$ plus taxes pour la réalisation d'une étude préliminaire dans le cadre du projet de réfection du Complexe sportif extérieur. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 241009-8002</p>
Travaux de réfection Route de Packington	<p>Ce point est reporté à une séance ultérieure.</p>

Travaux de réfection
Route Lapointe

ATTENDU QUE la ville de Dégelis souhaite réaliser des travaux de réfection et de rechargement de la route Lapointe;

ATTENDU QUE pour la réalisation de ce projet, la ville doit embaucher une firme en génie civil pour effectuer une estimation préliminaire des travaux, des relevés topographiques et la conception de plans et devis;

ATTENDU QUE la ville de Dégelis a reçu une offre de services de la firme Actuel Conseil au montant de 21 500 \$, taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Richard Bard et résolu unanimement d'embaucher la firme Actuel Conseil au montant de 21 500 \$ plus taxes, dans le cadre du projet de réfection et de rechargement de la route Lapointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241010-8003

Projet - Logements
abordables

CONSIDÉRANT QUE la ville de Dégelis souhaite favoriser la construction de logements sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait de nombreuses démarches auprès de promoteurs privés afin de connaître leur intérêt à construire de nouveaux logements et que ces démarches se sont avérées infructueuses;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Les Habitations Dégelis Inc. est intéressé à construire des logements abordables et de faire la recherche de financement en collaboration avec le groupe ATENA;

CONSIDÉRANT QUE Les Habitations Dégelis Inc. aura besoin d'un appui financier de la Ville de Dégelis pour mener à terme ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Lemay et résolu unanimement que la ville de Dégelis s'engage à accorder une contribution financière au projet de construction de logements abordables, laquelle se décrit comme suit :

- Un crédit de taxes foncières correspondant à 100% du montant qui serait autrement exigible, pour une période de 35 ans ou une contribution équivalente;
- Un crédit de taxes de services correspondant à 100% du montant qui serait autrement exigible, pour une période de 35 ans ou une contribution équivalente;
- Un don de terrain;
- Une contribution équivalente aux coûts de raccordement des infrastructures d'aqueduc et d'égout.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241011-8003

Démission
Fin d'emploi

Deux employés du service des Travaux publics ont remis leur démission et fin d'emploi. Il s'agit de Messieurs Marco Landry et Dave Chrétien.

Embauche
Mike Dubé

CONSIDÉRANT QUE M. Mike Dubé est à l'embauche de la Ville de Dégelis depuis le 17 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE M. Dubé n'est pas engagé de façon permanente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Caron et résolu unanimement d'embaucher M. Mike Dubé comme employé de voirie au poste d'opérateur de machinerie & manœuvre selon les conditions suivantes :

- **QUE** M. Dubé soit rémunéré selon l'entente de travail en vigueur à la ville (classe 2, échelon 2);
- **QUE** la période probatoire de M. Dubé soit et est terminée;
- **QUE** M. Dubé soit admissible à l'assurance collective de la ville de Dégelis dès que possible;

- **QUE** M. Mike Dubé soit éligible au fonds de pension de la ville de Dégelis le plus tôt possible ou le 1^{er} janvier suivant les sept cent (700) heures de travail effectués à la ville de Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241012-8004

Entente
Croix-Rouge

ATTENDU QUE la Société canadienne de la Croix-Rouge fait parvenir à la ville de Dégelis une nouvelle entente d'une durée de trois (3) ans pour les services d'entreposage de matériel d'urgence de la Croix-Rouge dans l'un de nos immeubles municipaux;

ATTENDU QUE les municipalités doivent prendre des mesures pour protéger les citoyens en cas de sinistre, tel que défini dans la loi;

ATTENDU QUE la volonté de la Ville et de la Croix-Rouge de convenir d'une entente écrite relativement à l'entreposage de matériel d'urgence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Morin et unanimement résolu d'autoriser le maire et le directeur général à signer une nouvelle entente d'entreposage de matériel d'urgence de la Croix-Rouge pour les trois (3) prochaines années, tel que convenu dans l'Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241013-8004

Circonflexe
Témiscouata

ATTENDU QUE la MRC de Témiscouata est fiduciaire de Circonflexe Témiscouata;

ATTENDU QUE ce projet vise l'implantation de centrales de prêt d'équipements de sports, de loisir et de plein air;

ATTENDU QUE la Ville de Dégelis accepte d'opérer un point de service de Circonflexe pour la population du Témiscouata;

ATTENDU QU'un comité de coordination est mis en place pour assurer un bon fonctionnement des centrales et le lien entre celles-ci et la MRC. Ce comité est composé d'Isabelle Dumont, agente de concertation pour la démarche COSMOSS, et Myriam Desrosiers-Roy, agente en promotion et prévention des saines habitudes de vie pour le CISSS Bas-St-Laurent;

ATTENDU QUE cette entente est rédigée sur un principe de partenariat et de bonne volonté entre les acteurs impliqués en vue de permettre l'implantation du projet Circonflexe au Témiscouata;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Linda Bergeron et résolu unanimement :

- D'accepter l'Entente de partenariat entre la MRC de Témiscouata et la ville de Dégelis concernant le projet Circonflexe Témiscouata;
- De nommer le maire, monsieur Gustave Pelletier, ainsi que le directeur général, monsieur Sébastien Bourgault, comme signataires de l'entente de partenariat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241014-8004

Programme
stratégies jeunesse

ATTENDU QUE la ville de Dégelis souhaite poursuivre ses efforts de développement local pour la jeunesse et améliorer ses services à la population;

ATTENDU QUE dans un objectif de rétention et d'attractivité, elle souhaite connaître la vision de la jeunesse afin de prendre des décisions éclairées et poser des actions cohérentes;

ATTENDU QUE la ville de Dégelis désire déposer une demande de subvention au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal afin de mettre en place des projets répondant aux besoins et aux demandes des jeunes de 15 à 29 ans qui s'établissent dans le milieu ou qui projettent revenir en région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement :

1. **QUE** le conseil municipal autorise le dépôt d'une demande de subvention au Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal - volet 1;
2. **QUE** la ville de Dégelis s'engage et confirme sa contribution à la réalisation d'un projet pour les jeunes de 15 à 29 ans, selon les modalités établies au programme;
3. **QUE** M. Sébastien Bourgault, directeur général, soit autorisé à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'aide financière au nom de la ville de Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241015-8005

Infrastructure
Régionale 2023

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2023, la ville de Dégelis assume un déficit de 27 502 \$ pour une infrastructure régionale, soit la piscine de l'École secondaire de Dégelis;

CONSIDÉRANT QUE la piscine de l'École secondaire de Dégelis a été reconnue comme étant une infrastructure régionale auprès de la MRC de Témiscouata, puisqu'il s'agit du seul plan d'eau intérieur en importance de la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé M. Olivier Lemay et résolu unanimement de confirmer à la MRC de Témiscouata la participation financière de la ville de Dégelis à la hauteur de 27 502 \$ pour l'année 2023, pour l'exploitation et l'opération de la piscine de l'École secondaire de Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241016-8005

Infrastructure
régionale 2024

CONSIDÉRANT QUE pour l'année 2024, la ville de Dégelis assume un déficit de 18 038 \$ pour une infrastructure régionale, soit la piscine de l'École secondaire de Dégelis;

CONSIDÉRANT QUE la piscine de l'École secondaire de Dégelis a été reconnue comme étant une infrastructure régionale auprès de la MRC de Témiscouata, puisqu'il s'agit du seul plan d'eau intérieur en importance dans la région;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Olivier Lemay et résolu unanimement de confirmer à la MRC de Témiscouata la participation financière de la ville de Dégelis à la hauteur de 18 038 \$ pour l'année 2024, pour l'exploitation et l'opération de la piscine de l'École secondaire Dégelis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241017-8005

RIDT - Budget 2025

IL EST PROPOSÉ par Mme Lucienne Lagacé et résolu unanimement que la ville de Dégelis accepte le budget 2025 de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata (RIDT) s'élevant à 6 473 093 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241018-8005

Rév. budgétaires
OMH

IL EST PROPOSÉ par M. Richard Bard et résolu unanimement d'approuver la révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis du 13 septembre 2024, tel que présentée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241019-8005

IL EST PROPOSÉ par Mme Linda Bergeron et résolu unanimement d'approuver la révision budgétaire de l'Office municipal d'habitation de la région de Dégelis du 25 septembre 2024, tel que présentée au conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241020-8005

Don
Club 50 ans et +

IL EST PROPOSÉ par M. Bernard Caron et résolu unanimement de verser une aide financière au Club des 50 ans et + de Dégelis au montant de 2 118,00 \$, soit l'équivalent de la taxe foncière 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241021-8005

- Don - Centraide **IL EST PROPOSÉ** par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement de verser une contribution financière de 100 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent dans le cadre de sa campagne de financement 2024.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241022-8005
- Don – Un jardin pour demain **IL EST PROPOSÉ** par M. Richard Bard et résolu unanimement de verser une contribution financière de 500 \$ à la Maison Entre-Deux dans le cadre du projet « Un jardin pour demain » qui assure la livraison de fruits et légumes dans les frigos libre-service sur le territoire et lors d'activités dans les écoles, ainsi que le démarrage annuel de jardins communautaires.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241023-8005
- Don - Prédateurs **IL EST PROPOSÉ** par M. Olivier Lemay et résolu unanimement de verser une contribution financière de 3 500 \$ au club Les Prédateurs Carquest du Témiscouata pour la saison 2024-2025 dans le circuit de hockey du K.R.T.B.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241024-8006
- Ressource d'aide Pers. handicapées **IL EST PROPOSÉ** par M. Richard Bard et résolu unanimement de verser une contribution financière de 100 \$ à La Ressource d'aide aux personnes handicapées Bas-Saint-Laurent – Gaspésie - Iles-de-la-Madeleine, dans le cadre de sa campagne de financement.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241025-8006
- Dérogation min. PDM-12-2024 **CONSIDÉRANT QUE** M. Pierre Beaulieu a déposé une demande de dérogation mineure au comité consultatif d'urbanisme pour rendre réputée conforme la hauteur maximale de sa nouvelle résidence en construction au 83 chemin de la Marina;
CONSIDÉRANT QU'il demande de rendre réputée conforme la hauteur maximale du bâtiment principal (résidence unifamiliale) à 7,92 mètres au lieu de 7,5 mètres, puisque le sous-sol se situe au niveau du rez-de-chaussée en façade avant, en raison de la topographie du terrain;
CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif en urbanisme (C.C.U.) n'ont relevé aucune nuisance à l'environnement, ni au voisinage;
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme (C.C.U.) recommande au conseil municipal d'accepter la dérogation mineure telle que présentée;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Bernard Caron et résolu unanimement d'autoriser la dérogation mineure PDM-12-2024, laquelle rend réputée conforme la hauteur maximale du bâtiment principal à 7,92 mètres au lieu 7,5 mètres sur la propriété située au 83 chemin de la Marina.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241026-8006
- Divers **DIVERS :**
- a) **Embellissement :** M. Richard Bard souhaite remercier les employés municipaux responsables de l'entretien et de l'aménagement des espaces verts. Récemment, des visiteurs de la région de Montréal lui ont fait part de commentaires très élogieux concernant la propreté de la ville et de ses beaux aménagements.
 - b) **Halloween :** M. Bard aimerait également remercier les employés municipaux pour le beau décor d'Halloween qui a été installé devant la bibliothèque. Comme à l'habitude, il rappelle que des bénévoles seront sur place le 31 octobre pour offrir du chocolat chaud et des guimauves aux enfants.
 - c) **Atelier d'ébénisterie :** Mme Brigitte Morin informe la population que le dossier concernant la mise sur pied d'un atelier d'ébénisterie progresse bien. Une entente a été conclue avec le Centre de services scolaire pour l'utilisation de leurs locaux. Un OBNL a été constitué et le comité est présentement à la recherche de subventions qui lui permettrait de faire l'achat d'outils et réduire le coût d'inscription des participants. Une séance

d'information est prévue le 27 novembre prochain et toute la population sera invitée à y assister.

- d) OMH : M. Olivier Lemay nous informe que la possibilité d'un regroupement des offices municipaux sur le territoire est toujours à l'ordre du jour de la SHQ et dont le but est de faire des regroupements de 1000 unités de logements. Pour le moment, ce regroupement n'a pas été imposé à l'OMH de Dégelis, mais le conseil d'administration s'inquiète des conséquences du départ à la retraite de la directrice, et du maintien d'un minimum de services à Dégelis. Une rencontre aura donc lieu le 9 octobre prochain avec Témiscouata-sur-le-Lac afin de prévoir et imposer nos conditions advenant un regroupement forcé à court terme.
- e) Loisirs : Mme Linda Bergeron nous informe qu'une rencontre du comité exécutif des Loisirs et de la Table de concertation a eu lieu récemment afin de discuter des activités existantes à Dégelis et qui nécessitent bien souvent de nombreuses heures de bénévolat. Dans un souci d'amélioration et pour faciliter l'organisation de ces activités, il a été convenu de se pencher sur la possibilité de faire des regroupements ou bien d'éliminer certaines d'entre elles qui ont moins de succès.
- f) Service d'urbanisme : Les membres du comité consultatif d'urbanisme doivent maintenant suivre une formation afin de mieux comprendre et appliquer les lois et règlements qui encadrent ce service.
- g) CDERVD : Mme Linda Bergeron nous informe que la 5^e édition de la campagne d'achat local se déroulera à compter du 8 novembre jusqu'au 14 décembre prochain. La population sera invitée à acheter localement dans les entreprises de Dégelis, Packington & St-Jean-de-la-Lande, et à conserver leurs preuves d'achat pour participer au tirage de dix (10) prix de 250 \$ le 14 décembre lors du Marché de Noël. Tous les détails et des nouveautés seront annoncés prochainement.
- h) Roule ta santé à Dégelis : La 1^{ère} édition de Roule ta santé à Dégelis s'est déroulée le 21 septembre dernier. L'activité a connu un beau succès avec une quarantaine d'inscriptions et les participants ont beaucoup apprécié leur expérience. Roule ta santé sera de retour l'an prochain!
- i) Sentier des couleurs : Dans le cadre du projet de parcours actif « Sentier des couleurs », M. Richard Bard nous informe que des travaux d'aménagement ont été réalisés près de la rivière aux Perches, et des ombrelles ont également été installées sur l'avenue de l'Accueil et l'avenue Thibault. D'autres travaux restent à venir.
- j) Bibliothèque : M. Richard Bard nous informe que la bibliothèque municipale fait le prêt de liseuses aux personnes qui souhaiteraient en faire l'essai dans le but d'en faire l'achat. Avis aux personnes intéressées.
- k) Remerciements/jardin communautaire : La ville de Dégelis a reçu une carte de remerciements de Mme Fernande Dubé, responsable du jardin communautaire mis à la disposition des citoyens pour cultiver un petit potager.
- l) Service Incendie : M. le maire aimerait souligner qu'en cours d'année, plusieurs pompiers du Service Incendie ont acquis de nouvelles qualifications en suivant une formation de « Pompier 2 ». Il s'agit de Guillaume Dumont, Daniel Raymond, Clément Blanchet, Charles Blanchet, Meggie Beaulieu, Mélanie Veilleux et Jérémie Albert.

Il rappelle également qu'un service de premiers répondants est en fonction et qu'il est formé de Claude Gravel, Daniel Raymond, Mélanie Veilleux, Andrew Michaud, Michael Martinez et Valérie Turcotte.

Une lettre de félicitations sera transmise au Service de premiers répondants pour leur implication, ainsi qu'à Valérie Turcotte, duchesse des pompiers 2024, qui a été élue reine lors du dernier tournoi de l'APEQ.
- m) Salon des artistes & artisans : M. le maire rappelle la tenue du Salon des artistes et artisans du Témiscouata aura lieu les 8, 9 et 10 novembre prochain au Centre communautaire Dégelis.
- n) Remerciements : M. le maire aimerait souligner l'apport important de la Maison des jeunes à Dégelis, et remercier son coordonnateur, ainsi que les bénévoles de son conseil d'administration.

Il aimerait remercier également les membres du club Optimiste qui se sont impliqués dans l'organisation de l'activité Roule ta santé à Dégelis le 21 septembre dernier. Il rappelle aussi qu'à l'occasion de l'Halloween, le club Optimiste offrira son traditionnel souper spaghetti au sous-sol du Centre culturel Georges-Deschênes.

Période de questions

Période de questions :

1. Dans la réglementation municipale, qu'est-ce qui justifie de payer pour l'abattage d'arbres dans le cas d'une nouvelle construction?
2. Pourquoi y-a-t-il un règlement concernant l'installation d'abris d'autos temporaires si celui-ci n'est pas appliqué?
3. Un citoyen demande des explications concernant le projet de construction de logements abordables.

Levée

IL EST PROPOSÉ par Mme Brigitte Morin et résolu unanimement que l'assemblée soit et est levée à 20h05.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
241027-8008

Gustave Pelletier
Maire

Sébastien Bourgault
Directeur général & greffier